



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 08-8510-3
Date de parution : 2022/04/29
Numéro de la version : 23.04
Remplace la version datée de : 2021/10/29

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU D'ÉTANCHÉITÉ COUPE-FEU 1000 NS ET 1003 SL 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

98-0400-5276-7	98-0400-5277-5	98-0400-5278-3	98-0400-5279-1	98-0400-5280-9
98-0400-5281-7	98-0400-5286-6	98-0400-5287-4	98-0400-5554-7	98-0400-5555-4
JE-4100-2480-4	XE-1014-8923-7	XE-1014-9424-5	XE-1014-9429-4	XE-1014-9444-3

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Protection contre les incendies

Utilisation spécifique

Ce produit est un matériau d'étanchéité coupe-feu qui aide à ralentir la propagation des flammes, de la fumée et des gaz nocifs.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
XE-1014-9424-5

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : Cellules sanguines et/ou des organes producteurs des cellules sanguines | système respiratoire |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Carbonate de calcium	1317-65-3	15 - 40	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	15 - 40	Siloxanes et Silicones, Di-Me
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	70131-67-8	15 - 40	Siloxanes et silicone, di-me, terminaison hydroxy-
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	22984-54-9	3 - 7 Secret Fabrication *	Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime
Silice amorphe	7631-86-9	0.5 - 5	Silice
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	1760-24-3	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]-éthylènediamine
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	0 - 0.1	Octaméthylcyclotétrasiloxane
Silice de quartz	14808-60-7	<= 0.1	Quartz (SiO ₂)

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Formaldéhyde
 Monoxyde de carbone
 Bioxyde de carbone
 oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion
 Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Particules (insolubles ou peu	1317-65-3	ACGIH	MPT(particules respirables):10	

solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables			mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1317-65-3	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Silice de quartz	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
Octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	AIHA	MPT:10 ppm	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	7631-86-9	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Gris
Odeur	Odeur faible
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	> 100 °C [Méthode de test: Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Non Classifié
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	< 666,6 Pa [@ 25 °C]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	>=1 [Ref Std: Air=1]
Densité	1,32 g/cm3
Densité relative	1,31 - 1,33 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	<=4 % en poids [Méthode de test: testé selon méthode EPA 24]
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=53 g/l [Méthode de test: testé selon méthode EPA 24]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Non déterminé

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets hématopoiétiques : Signes ou symptômes pouvant inclure une faiblesse généralisée, de la fatigue et un changement dans le nombre de cellules sanguines circulantes. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être	Agents carcinogènes selon le National

		humain.	Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	Dermale	Lapin	LD50 > 16 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	Ingestion	Rat	LD50 > 64 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Rat	LD50 2 260 mg/kg
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/l
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg
Silice de quartz	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Silice de quartz	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Dermale	Rat	LD50 > 2 400 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 36 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aigüe

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Lapin	Aucune irritation significative
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	Lapin	irritant légère
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Irritation minimale.
Silice de quartz	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime	Lapin	Irritant modéré
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Lapin	Corrosif
Octaméthylcyclotérasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Silice amorphe	Hommet et animal	Non classifié
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime	Cochon d'Inde	sensibilisant
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Multiple espèces animales.	sensibilisant
Octaméthylcyclotérasiloxane	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Siloxanes et silicones, diméthyles, à terminaisons hydroxylés	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime	In Vitro	N'est pas mutagène
Octaméthylcyclotérasiloxane	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice de quartz	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice de quartz	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice de quartz	Inhalation	Hommet et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509	1 génération

Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	mg/kg/jour Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	28 jours
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotérasiloxane	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,6 mg/l	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/day	28 jours
Butane-2-one-O,O',O''-(méthylsilylidyne)trioxime	Ingestion	Système endocrinien foie Système nerveux rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	28 jours

		vessie				
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,015 mg/l	90 jours
Octaméthylcyclotérasiloxane	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 960 mg/kg/day	3 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	Système endocrinien système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotérasiloxane	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotérasiloxane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	2 semaines
Silice de quartz	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: *2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	08-8510-3	Numéro de la version :	23.04
Date de parution :	2022/04/29	Remplace la version datée de :	2021/10/29

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca